

FICHE DE SYNTHÈSE SIMPLE ET POLYVALENTE.

Rubrique : recommandation pour rapport minimum au prescripteur

Présentation :

Cette Fiche de Synthèse répond aux critères exposés dans le décret du 29 juin 2000 qui fait obligation au kinésithérapeute de produire des rapports à intervalles spécifiés. Seul ce modèle (version 0) correspond à l'original élaboré par le groupe de travail mené par Pierre Truidelle. Les évolutions successives sont dues à des groupes de travail sur le thème du Bilan-Diagnostic Kinésithérapique, composés essentiellement de confrères libéraux.

Critères d'inclusion (les catégories majeures cliniques) :

La fiche se veut polyvalente. Succincte, elle est accompagnée en cas de besoin des résultats de bilans plus spécifiques.

Critères d'exclusion (ne pas utiliser pour) :

Série de séances très brève – moins de 10 séances (voir le décret)

Critères de péjoration (diagnostic associé) :

Mentionner visiblement les co-morbidités dont le patient est porteur à la première séance, afin de se prémunir contre le risque d'une désignation « complication ».

Présentation :

La taille de chacun des encadrés est laissée à l'appréciation des utilisateurs – nous recommandons un feuillet unique, recto seulement, en laissant le plus de place possible aux problèmes identifiés par le Kinésithérapeute.

Les « problèmes » sont les Déficiences et Incapacités qui perturbent le patient (vocabulaire de l'OMS)

FICHE DE SYNTHÈSE SIMPLE ET POLYVALENTE.

Modèle de fiche de synthèse

<i>Date de prescription</i> _____ <i>Date de début de prise en charge</i> _____ <i>Nombre de séances effectuées :</i> <i>Diagnostic médical :</i>

<i>Problèmes identifiés par le MK</i>	<i>Evaluation initiale Date :</i>	<i>Principes thérapeutiques</i>	<i>Evaluation finale Date :</i>

<i>Objectifs et priorités de la kinésithérapie :</i>
--

<i>Commentaires pour expliquer l'arrêt ou l'éventuelle prolongation des séances :</i>

Signature et date :